



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

Réforme territoriale 26/06/2014

Intervention de Patrick MOTTARD

Depuis des décennies et, en tout cas, depuis 1982, les experts des gouvernements de droite comme de gauche sont d'accord pour considérer que le doublon département-région n'est pas pertinent et qu'avoir plus de 36 500 communes est une aberration.

Dans la réalité, on a progressivement renforcé les prérogatives du Département et de la Région (plutôt du département d'ailleurs) et renoncé à la politique de fusion des communes probablement trop coûteuse politiquement pour un gouvernement quel qu'il soit.

Du coup, on a joué la carte de l'intercommunalité sans grande prudence et sans véritable garantie démocratique. En fait, au lieu de simplifier le millefeuille, on en a rajouté une couche. Dès lors, avec quatre niveaux, la question de la réforme territoriale s'est posée avec encore plus d'urgence.

Votre réforme à vous, Monsieur le Président, avait donné la priorité à l'intercommunalité et à une fusion à terme entre Région et Département.

La systématisation de l'intercommunalité sous une forme assez technocratique (système initiée, je vous l'accorde, par le gouvernement Jospin) a provoqué, comme nous l'avons vu dans les Alpes-Maritimes, des séismes locaux. La création de la Métropole Nice Côte d'Azur a divisé le département en deux. C'est à ce moment, Monsieur le Président, qu'il aurait fallu défendre avec véhémence l'intégrité du Département. Aujourd'hui le vin est tiré et il y a un moment que nous sommes condamnés à le boire.

Toujours dans votre réforme, la fusion Département-Région était contenue en pointillés dans l'avènement du statut de conseiller territorial. Là, je dois avouer que je n'étais pas hostile – même si j'étais isolé à gauche – à une démarche qui faisait en quelque sorte du conseiller général actuel, élu de proximité au scrutin uninominal, le futur représentant d'une collectivité Département-Région unique.

Car le cœur de la question est bien là. Personne ne doute, quand on met en perspective votre réforme et celle qui est actuellement proposée, qu'on va vers une fusion du département et de la région. Au-delà des postures politiciennes des uns et des autres, il y a une sorte d'évidence. Ce qui sera à mes yeux fondamental est le mode de désignation des élus et le degré de participation démocratique des citoyens aux futures collectivités.

Si l'on combine le scrutin indirect des agglomérations avec le scrutin de liste abscons des régionales pour les nouvelles collectivités, on aura porté un coup fatal à la décentralisation. Sur ce point, rien n'est joué. Mais malheureusement, les intentions du gouvernement ne sont pas clairement exprimées et je le déplore.

Je serai donc vigilant. Si, au final, la réforme devait aboutir à une confiscation de la démocratie locale par les appareils de partis, je serai clairement contre.

En attendant, la première partie d'une réforme est proposée. Le débat est lancé, laissons-le vivre. Je dis cela en toute liberté car j'appartiens à une formation politique – le PRG – qui est contre le texte actuel.

Enfin, pour ma part, je ne voterai pas votre motion. Au moins pour deux raisons :

- D'abord, c'est la création de la Métropole qui a affaibli considérablement notre département. Les rédacteurs de la motion sont donc responsables d'avoir joué aux apprentis sorciers.
- Ensuite, proposer la disparition de la Région, comme il est dit à la fin de la motion, n'est pas réaliste. Et j'ai la faiblesse de penser que vous le savez bien.